

Saint Germain #36 Lès-Arpajon



DOSSIER / P12

Investir pour la réussite scolaire
et le bien vivre **de nos écoliers**

EUROREPAR GARAGE D3C



3 RUE DU DOCTEUR LOUIS BABIN, 91290 ARPAJON
01 64 56 02 68

**ENTRETIEN ET REPARATION AUTOMOBILE / CARROSSERIE / VENTE
DEPANNAGE / LOCATION**



DS AUTOMOBILES

DS SERVICE ARPAJON



Tél : 01 64 90 92 66

6 boulevard Eugène Lagauche • 91180 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON



Norbert SANTIN

Maire de Saint-Germain-lès-Arpajon
Vice-Président de Coeur d'Essonne Agglomération

édito

Madame, Monsieur, chers Germinois,

A l'heure du bouclage des budgets, les mots « rigueur » et « austérité » réapparaissent en haut lieu.

Il est vrai que le poste « remboursement de la dette » est devenu le premier budget de l'Etat, devant celui de l'Education Nationale !

Et on évoque à nouveau « les collectivités territoriales trop dépensières » pour justifier de nouvelles coupes budgétaires dans leurs dotations.

Le gestionnaire « en bon père de famille » (que je suis) de nos finances communales s'inscrit en faux face à cette affirmation.

Tout d'abord, les communes sont tenues (et c'est tant mieux) de présenter des budgets en équilibre, tant en dépenses qu'en recettes. On ne peut donc pas dépenser plus que ce que l'on a. Déficit interdit !

Rappelons ensuite que l'effort financier des collectivités territoriales et des établissements publics (dont les communes) au redressement financier du budget de l'Etat depuis 2012, en euros constants, a été de 71 milliards.

Ainsi notre commune a perdu à ce jour plus d'un million d'euros de dotations diverses.

Sans parler du manque de compensation à la suite des nombreux transferts de compétences. Par exemple, depuis quelques années, ce ne sont plus les Préfectures

qui instruisent les demandes des titres sécurisés (passeports et CNI). Ce sont certaines communes, dont la nôtre : c'est un travail qui occupe un agent communal à plein temps.

Son coût (charges comprises) est de 30 000 € par an.

En 2024, l'Etat nous reverse seulement 14 000 € de compensation (soit encore une perte de 16 000 € pour la commune).

Nous refusons que les communes deviennent les variables d'ajustement du budget de l'Etat, alors que l'on fait toujours plus à la place de celui-ci : plus d'économies, plus de logements, plus de policiers municipaux, plus d'investissements pour soutenir les entreprises et l'emploi... avec, à l'inverse, toujours plus de désengagements de l'Etat !

Malgré ces nuages noirs, l'équipe municipale continue les travaux d'investissements dans les écoles et bâtiments communaux pour améliorer leurs performances énergétiques et atténuer ainsi les dépenses en gaz et électricité qui sont devenues considérables.

Vous pouvez compter sur nos efforts pour gérer au mieux les intérêts communaux, en continuant d'être attentifs au nécessaire besoin de solidarité envers nos personnes vulnérables.

Le budget communal, dont nous vous présentons les grandes lignes dans les pages qui suivent, en est le reflet. Je souligne que pour la 3^{ème} année consécutive, un argus national mentionne notre commune parmi les 3 plus économes de l'Essonne !

Bien fidèlement,

Votre Maire, Norbert Santin

Sommaire



Social

08

JOURNÉE DES FEMMES



Le dossier

12

BUDGET 2024



Travaux

20

UNE VILLE EN TRANSFORMATION



Associations

24

SALON DU LIVRE JEUNESSE

Magazine municipal
Saint-Germain-lès-Arpajon
01 69 26 26 20

Directeur de publication
Norbert Santin, Maire

Conseiller éditorial
Laurent Boivin, Maire Adjoint à la
Communication

Création graphique
arnaudsedira.com

Impression
PrintPrice

Crédit Photos
Ville de Saint-Germain-lès-Arpajon /
freepik.com

Dépôt légal
Avril 2024





Dans votre ville

01 Vœux à la population

Plus de 250 personnes se sont retrouvées à l'Espace Olympe de Gouges pour assister à la cérémonie des vœux du Maire à la population. Après les discours des jeunes élus du conseil municipal des enfants et un entracte au piano par Isabelle Vandel, professeur de piano et de chant au conservatoire communautaire de musique danse et théâtre, Monsieur le Maire a invité les personnalités à se retrouver autour de lui pour le discours. Parmi lesquelles Mme Darcos, sénatrice, M. Izard, député, M. Grimaud, Sous-Préfet de l'Essonne, M. Touzet, Vice-président du Conseil départemental et M. Meary, maire de Brétigny.

02 Des chorales à l'église

Le dimanche 4 février, à 17h, le public germinois est venu profiter du talent des choristes invités à l'événement mis en scène par Le Madrigal de Paris, sous la direction de Pierre Calmelet avec, au piano, Daria Melnychenko. Au programme : des interprétations de Janequin, Monteverdi, Brahms, Rossini et bien d'autres talentueux compositeurs.

03 Musiques anciennes

Organisé conjointement par le CSBM et le conservatoire communautaire de musique, danse et théâtre, un concert de musiques anciennes a eu lieu le vendredi 15 mars au centre socioculturel Berthe Morisot. Pour le plus grand plaisir des Germinois venus découvrir des œuvres parfois méconnues du grand public.

04 Commémoration du 19 mars

Recueillement et devoir de mémoire étaient de mise le mardi 19 mars pour la commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie signé en 1962.





Dans votre ville

05 Le député Izard au Secours populaire

En février dernier, les bénévoles du Secours Populaire ont eu le plaisir d'accueillir Alexis Izard, député de la 3e circonscription de l'Essonne, accompagné de Norbert Santin, maire de Saint-Germain-lès-Arpajon, dans leur local, rue René Dècle.

L'occasion de présenter leurs activités au bénéfice des plus de 300 personnes en difficultés financières graves qui sont accueillies chaque semaine : distribution de nourriture de première nécessité, de vêtements et, durant les périodes de fêtes de fin d'année, de jouets pour les enfants de familles défavorisées.

Monsieur le Député a pris toute la mesure du travail colossal réalisé par la petite équipe de bénévoles sur tous les fronts pour lutter contre la misère.

Monsieur Alexis Izard a proposé d'organiser des visites de l'Assemblée nationale ouvertes aux familles bénéficiaires du Secours populaire. Il a également conseillé l'association sur les démarches à effectuer pour obtenir des aides financières du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) et les a assurés de son soutien et de son écoute.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour aider les autres ? N'hésitez pas joindre l'association au 07 77 79 28 70.

06 Jumelage

6 mois après l'officialisation du jumelage de notre ville avec la commune portugaise de Castelo do Neiva - le samedi 14 octobre 2023 était signé le serment de jumelage à l'Espace Olympe de Gouges, suivi d'une soirée mêlant danses et spectacles folkloriques du Portugal - notre municipalité a fait implanter aux entrées de ville les panneaux marquant l'événement.



SAINT-GERMAIN EN FÊTE une Journée Olympique à ne pas manquer !

LA FÊTE COMMUNALE, SAMEDI 1^{ER} JUIN DANS LE PARC DE LA MAIRIE, S'ANNONCE COMME UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE, CÉLÉBRANT L'ESPRIT DES JEUX OLYMPIQUES À TRAVERS UNE MULTITUDE D'ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS.

Organisée par la municipalité en partenariat avec diverses associations, cet événement promet une journée riche en divertissements et en découvertes.

L'ASSGA Aikibudo ouvrira le bal avec des démonstrations offrant un spectacle captivant pour les amateurs d'arts martiaux. Pendant ce temps, le service culturel assurera une rotation entre diverses compagnies de la fédération musicale de l'Essonne, animant le kiosque jusqu'à 19h45.

Les animations se poursuivront avec l'association Leyazel, qui égayera les espaces de la fête avec des clowns,

garantissant des éclats de rire pour petits et grands. Notre apicultrice, Delphine Dulary, animera une ruche, offrant une expérience éducative fascinante sur le monde des abeilles. Les familles auront également leur lot de divertissements avec des structures gonflables animées par Oxyjeune (baby foot humain, surf mécanique, rugby) et des sessions de baby hand, proposées par l'ASSGA Handball. Le centre de loisirs proposera des courses en sac, des relais et des activités manuelles diverses.

Pour les plus sportifs, le CSBM organisera des défis utilisant le parcours de santé de la mairie, tandis que l'AEDV concoctera des défis détente.

Plusieurs énigmes en lien avec les jeux olympiques

Les Germinoises auront l'opportunité de s'initier à la danse de salon et au breakdance, tandis que les adeptes du

tir à l'arc pourront tester leur adresse au stand dédié.

Une attraction majeure sera l'Escape Game, avec plusieurs énigmes en lien avec les Jeux Olympiques, réalisées par les enfants des écoles élémentaires lors des NAP. De plus, des professionnels médicaux seront présents pour prodiguer des soins et des conseils sportifs, tandis que des démonstrations de boxe seront également au programme.

Pour se restaurer toute la journée, le COS et l'Association folklorique jeunesse portugaise de Paris proposeront des repas, avec un service particulier en soirée à partir de 20h sur réservation (07 61 85 64 89).

Enfin, chacun pourra se retrouver en famille pour la séance de cinéma de plein air à partir de 21h30 (film restant à définir au moment où nous imprimons).

49 STAGIAIRES accueillis en 2023

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE RÉSOLUMENT AUPRÈS DE NOTRE JEUNESSE MAIS AUSSI DANS LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

Sur un total de 49 stagiaires intégrés sur des périodicités diverses en 2023, une diversité de profils se dessine avec, notamment : 20 collégiens de 3^e en stage d'observation, 16 lycéens investis dans une formation professionnelle, mais aussi 2 stagiaires BAFA et 6 adultes en reconversion ou en formation professionnelle.

Cette initiative reflète la volonté municipale de préparer les jeunes

à intégrer le monde du travail tout en offrant une opportunité de reconversion professionnelle à ceux qui le désirent. Avec cet engagement, la municipalité aspire à créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel dans lequel chacun pourra se réaliser.

Pour postuler

Vous souhaitez effectuer un stage en mairie ? Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) soit par courrier ou par mail :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville,
3 rue René Dècle,
91180 Saint-Germain-Lès-Arpajon

recrutement@ville-sgla.fr

EN MAI, participez au rallye nature

LE SAMEDI 4 MAI, À PARTIR DE 10H, LES AMOUREUX DE LA NATURE ONT RENDEZ-VOUS POUR UN RALLYE NATURE DÉBUTANT SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON POUR SE CONCLURE AU LAC DU CAROUGE, À BRÉTIGNY.

Au départ, devant la mairie de Saint-Germain-lès-Arpaçon, une animation captivante vous attend : l'apicultrice Delphine Dulary vous initiera à l'univers des abeilles, avec une présentation dynamique d'une ruche en action. Ensuite, direction le deuxième stand, animé par Monsieur Poulard sur le thème de l'Atlas de la Biodiversité Communale comprenant pas moins de 30 actions pour la nature qui ont été ou seront réalisées dans notre commune.

Vous en apprendrez également davantage sur la gestion différenciée des espaces verts et sur le projet de maraîchage bio en circuit court.

Le troisième arrêt vous emmènera au cœur de la thématique des oiseaux d'eau, animée par le Syndicat de l'Orge, à proximité du bassin du Petit Paris. Une occasion unique d'observer et d'apprendre sur ces fascinants habitants de nos milieux aquatiques.

Enfin, au quatrième stand, vous aurez l'opportunité de participer à un atelier de construction de nichoirs à chauve-souris, animé par l'équipe Environnement de Brétigny, au niveau du bassin du Carouge. Une expérience ludique et instructive pour contribuer à la préservation de ces précieux petits mammifères volants.

N'oubliez pas de vous procurer du délicieux miel local à l'arrivée à Brétigny. En bonus, testez vos connaissances avec un quizz sur la faune et la flore, garantissant à chacun une expérience enrichissante et divertissante au cœur de la vallée de l'Orge.



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Des repas savoureux et équilibrés
7j/7 ou les jours de votre choix

- Composez vous-même votre repas
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Régimes spécifiques possibles sans supplément tarifaire : sans sel, diabétiques, mixés

2 gammes au choix

GAMME GOURMET
Un choix de menus « comme chez le traiteur »

GAMME PLAISIR
Un choix de menus traditionnels, « comme à la maison »

Et aussi du ménage, des petits travaux, de l'assistance administrative, de la télé-assistance

AGENCE SUD ESSONNE
4 rue Angiboust
91460 MARCOUSSIS
01 80 86 44 86

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016

www.les-menus-services.com

BOCALINDA

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2012 !

BOCALINDA VOUS ACCOMPAGNE TOUTE AU LONG DE VOTRE SEVRAGE TABAGIQUE. POUR CELA 150 LIQUIDES DE FABRICATION FRANÇAISE ET DU MATÉRIEL ADAPTÉ À VOS BESOINS.

9 RUE GAMBETTA ARPAJON

LIQUIDES

MATÉRIELS

CONSEILS

HORAIRES

LUNDI
10H-12H30
13H30-18H

MAR - SAM
10H-12H30
13H30-19H

...



200 PERSONNES **pour** **la journée des femmes**

PLUS DE 200 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À LA SOIRÉE DÉDIÉE AUX FEMMES, À L'INITIATIVE DU CENTRE SOCIOCULTUREL BERTHE MORISOT, VENDREDI 8 MARS À L'ESPACE OLYMPE DE GOUGES.

Ce rendez-vous aux multiples facettes s'inscrivait dans le cadre de la Journée internationale des Droits des Femmes. Plusieurs temps forts ont jalonné l'événement :

- ◆ la projection de «Paroles de femmes», un recueil de la voix des femmes par l'équipe du CSBM,
- ◆ un débat autour de la place de la femme dans la société,
- ◆ une exposition artistique,
- ◆ des danses et chants avec le conservatoire communautaire,
- ◆ une scène rap avec les élèves de Terminale du lycée Edmond Michelet (Arpajon).
- ◆ la projection d'un micro trottoir réalisé par les jeunes d'Oxyjeune ainsi qu'un sondage sur les égalités hommes/femmes.

Un beau succès pour ce premier rendez-vous réalisé par l'équipe du CSBM. On attend avec impatience la prochaine session en 2025 !





UN GROUPE D'ÉCHANGES DE PARENTS AU CSBM

Le Centre Socioculturel Berthe Morisot vous propose de participer à un groupe d'échanges entre parents, animé par un psychologue, autour du thème : « Comment gérer l'adolescence ? ».

La première séance a eu lieu le samedi 17 février.

Prochains rendez-vous, toujours le samedi de 10h à 12h, sur inscription :

♦ **20 avril** : faut-il punir, comment punir ?

♦ **19 octobre** : comment gérer les difficultés de la monoparentalité ?

Renseignements : 01 69 88 13 55.

GYM DOUCE, KARAOKÉ ET SORTIES POUR NOS AÎNÉS



Après la galette des rois agrémentée d'un après-midi karaoké, fin janvier, qui a attiré 70 personnes dans une ambiance joyeuse et conviviale, certains d'entre eux se retrouvent régulièrement à la maison des associations pour prendre part aux cours de gym douce pour seniors avec Roza, toujours dans la bonne humeur ! Enfin, plus récemment le 21 mars, nos aînés ont visité le musée Louis Braille à Coupvray, en Seine-et-Marne.

Les prochaines sorties :

♦ **26 avril** : visite de la Bibliothèque Richelieu à Paris. Départ en autocar à 12h devant l'école Elsa Triolet. Tarif : 10€/personne.

♦ **25 juin** : visite du moulin de la Bruère et de La Flèche (Sarthe). Départ en autocar à 6h devant l'école Elsa Triolet. Tarif : 45€/personne.

♦ **19 septembre** : visite du château de Chambord. Départ en autocar à 7h devant l'école Elsa Triolet. Tarif : 60€/personne.

Renseignements auprès du CCAS au 01 69 26 26 24.

Places limitées, réservez vite !

MÉLANIE : « J'ai découvert le service public »

DEPUIS DÉCEMBRE 2023 ET JUSQU'EN JUILLET PROCHAIN, LA MAIRIE ACCUEILLE MÉLANIE EN SERVICE CIVIQUE AU SEIN DU CCAS.



Mélanie Garnier, 22 ans, bac pro « gestion & administration européenne » en poche, a vite rejoint le monde du travail d'abord avec des petits boulots dans des supermarchés.

N'y trouvant pas son compte, elle a poussé la porte du Centre de Ressources Jeunesse pour obtenir des conseils sur sa future orientation. C'est là que l'équipe des conseillers Infos Jeunesse lui a proposé une option : le service civique. Un moyen de se rendre utile à la société en générale et aux associations ou collectivités en particulier.

C'est donc en mairie qu'elle a posé pour 6 mois ses valises, sur un coup du destin : « *J'ai poussé la porte du CCAS en demandant si j'étais bien au CRJ car le service avait déménagé le temps des travaux, j'ai exposé ma situation et ma demande de poste pour un service civique afin de découvrir un service. On m'a répondu « très bien, ce serait parfait pour nous ».*

Une aubaine pour la jeune femme qui a découvert le service public et l'aide aux personnes ou familles en difficulté. « *Je ne savais pas ce qu'était un CCAS, je ne savais même pas que ça existait !* ».

En temps partiel en mairie, elle profite de cette expérience pour murir sa réflexion quant à son avenir professionnel : « *Je fais le point régulièrement avec l'équipe du CRJ qui m'apporte beaucoup d'aide dans les démarches et je pense m'orienter vers un BAFA et l'animation auprès des enfants* ».

Une orientation qu'elle pourra prendre à la sortie de son service civique, en juillet.

VOYAGE SPATIAL à l'Accueil de Loisirs « La Ribambelle »

DANS UN UNIVERS OÙ L'IMAGINATION EST REINE ET OÙ L'AVENTURE N'A PAS DE LIMITES, L'ACCUEIL DE LOISIRS LA RIBAMBELLE A ORGANISÉ DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR LES PETITS EXPLORATEURS EN HERBE.

Les enfants étaient invités à embarquer pour des voyages extraordinaires, adaptés à leur âge et à leur curiosité sans bornes.

Les maternels, tels de jeunes astronautes en herbe, ont pris la direction de l'espace, explorant ses mystères et ses merveilles.

Leurs périples les ont menés vers des destinations aussi fascinantes que l'Espace des Sciences à Evry, la médiathèque et le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget. Sur leur chemin, ils ont pu s'essayer à la fabrication de cosmonautes, de constellations scintillantes et d'étoiles filantes. Les fusées, symboles de conquête spatiale, n'ont plus de secrets pour ces jeunes aventuriers.

Mais les explorateurs en herbe ne sont pas les seuls à vivre des aventures hors du commun. Les élémentaires, quant à eux, ont jeté leur dévolu sur l'univers fascinant de Star Wars, prêts à défier les étoiles et les forces obscures qui les habitent.

Leurs excursions les ont menés au musée de l'Air et de l'Espace, où ils ont pu contempler les merveilles célestes, et même au-delà, grâce à un intervenant au planétarium.

Ils ont également affronté la bataille des univers au Laser Game, s'imprégnant ainsi de l'esprit héroïque qui caractérise la saga de George Lucas.



Entre Galaxy painting, fabrication de pierres lunaires et lanternes cosmiques, les enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité débordante.

Enfin, que serait une aventure spatiale sans son lot d'épreuves et de défis ? La bataille de Neptune, le « béret cosmique » ou encore les attaques de météorites ont rythmé les journées des élémentaires, les plongeant au cœur de batailles intergalactiques où l'esprit d'équipe et la bravoure sont de mise.



GRAND succès du loto

Vous étiez 260 personnes à participer au loto organisé par l'Accueil de loisirs La Ribambelle, vendredi 22 mars à l'Espace Olympe de Gougues.

Les fonds récoltés ont été entièrement reversés à l'association « Ayden, un combat pour la vie », qui œuvre pour faire avancer la recherche contre le cancer pédiatrique. , soit un total de 4741 ,50 €.

De nombreux lots étaient à gagner : un séjour, des places pour le Puy du Fou, une plancha, un radiateur, une Nespresso, ... grâce aux nombreux partenaires de l'événement : Intermarché / Carrefour / Look personnel / Saint Algue / Fashion Fitness / Restaurant O'Modern / Restaurant Au Soleil Italien à Avrainville / La Tartine Ludique / Le Bois qui vous chauffe / L'Auberge du bout du pré / Bricorama / El beauty Studio à Egly / La tradition d'Egly / Le jardin d'Egly / L'auberge du moulin à Ollainville. Enfin, le service culturel a offert des places pour le spectacle « les défis de la team ICR ».

UNE EFFERVESCENCE CULTURELLE

anime nos écoles

DE NOMBREUSES ACTIONS SONT MISES EN PLACE CHAQUE ANNÉE, CONJOINTEMENT PAR LE SERVICE CULTUREL ET LE SERVICE SCOLAIRE, POUR SENSIBILISER LES ÉLÈVES À L'EXPRESSION ARTISTIQUE SOUS TOUTES SES FORMES.

De janvier à février 2024, la compagnie « Le bel après-midi » a investi les écoles élémentaires de Paul Langevin et Louis Babin. Elle y a organisé des ateliers de cyanotype et de manipulation, culminant avec le spectacle « Mamies elle fait que des pulls blancs parce que la neige lui manque », les 08 et 09 février à la salle Olympe de Gougues.

Le collectif conte a achevé ses ateliers, amorcés en septembre 2023, à l'école maternelle Joliot-Curie, avec une restitution le 16 janvier en compagnie de l'école élémentaire du même nom. De janvier à avril 2024, les élèves de l'école élémentaire Simone Veil ont participé aux ateliers de théâtre d'impro de la compagnie

Imagin'action-Compagnie du Regard, couronnés par un tournoi suivi d'un spectacle professionnel à découvrir le 27 avril.

Les écoles se sont rendues à l'exposition de Frédérique Lardé à l'auditorium des Prés du Roy, du 18 janvier au 06 février. Tandis que durant les 2 premiers mois de l'année, des ateliers et initiations à l'escrime se sont déroulés, préparant un spectacle le 07 mai à la salle Olympe de Gougues. En avril et mai, la ville accueille une exposition pour le jubilé de la compagnie Daru-Thempô, tandis que le 24 mai, les collégiens auront droit au spectacle « Gilgamesh » à l'auditorium des Prés du Roy. En mai, les écoles élémentaires

seront sensibilisées par la compagnie Daru-Thempô, avec le spectacle « La marionnette mystérieuse » prévu le 25 mai à la salle Olympe de Gougues.

Du 1^{er} au 31 mai Fiches de liaison ALSH 2024/2025

La fiche de liaison valable du 2 septembre 2024 au 31 août 2025 vous sera adressée via les écoles, accompagnées du formulaire de droit à l'image.

La fiche de liaison 2024/2025 devra être signée impérativement et accompagnée de la photocopie des vaccins au nom de votre enfant

Le formulaire de droit à l'image devra être signé impérativement et rempli au nom de votre enfant

L'ensemble des documents devra être retourné dans la boîte aux lettres « direction éducation et jeunesse » située à l'entrée de la mairie sous enveloppe avant le 31 mai 2024.

Aucun document adressé par mail ne sera pris en compte.

Sans retour des documents, vous ne pourrez effectuer aucune réservation pour l'année 2024/2025.



LE CME passe l'après-midi avec nos anciens

LES JEUNES ÉLUS DE LA COMMISSION SOLIDARITÉ ONT PASSÉ L'APRÈS-MIDI DU MERCREDI 13 MARS, À LA RÉSIDENCE DE L'ORGE ACCOMPAGNÉS DE M. LE BEC, MAIRE-ADJOINT À L'ENFANCE.

L'idée était d'y passer un bon moment avec nos aînés autour d'un loto sans enjeu autre que le plaisir de jouer et d'apporter de la gaieté et l'insouciance de la jeunesse aux résidents.

Ces derniers ont beaucoup apprécié la présence de nos jeunes Germinois et les attendent impatientement pour un nouveau rendez-vous autour d'un goûter et de jeux de société.

« C'était un super moment avec les anciens, c'est important de passer du temps avec eux », concluaient les élus du CME.



Investir pour la réussite scolaire et le bien vivre de nos écoliers





Régine Donneger
Maire-Adjointe aux finances

DEPUIS 2014, LA GESTION FINANCIÈRE PRUDENTE DE LA VILLE A PERMIS DE TRAVERSER LES CRISES ACTUELLES TOUT EN MAINTENANT LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES, SANS RECOURIR À UNE AUGMENTATION DES IMPÔTS, COMME PROMIS À LA POPULATION. TOUTEFOIS, MALGRÉ CES EFFORTS, NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SONT SOUMISES À DES PRESSIONS EXTÉRIEURES TELLES QUE L'INFLATION, LES COÛTS ÉNERGÉTIQUES CROISSANTS ET LA CRISE IMMOBILIÈRE, CE QUI REQUIERT UNE VIGILANCE ACCRUE POUR MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE.

Parallèlement, l'amélioration du confort thermique dans nos écoles, certaines datant des années 1960/70, est une priorité tant pour la transition écologique que pour le bien-être de nos enfants. Ces investissements se poursuivent depuis plusieurs années, avec près de 14 millions d'euros (voir tableau p.16) consacrés depuis 2018 à la rénovation, l'agrandissement et l'amélioration des infrastructures scolaires de la commune.

Un budget ambitieux et rigoureux

Le budget 2024 de la ville, voté le 2 avril dernier, intervient dans un contexte financier défavorable et incertain lié à l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie, la crise immobilière et la baisse significative de certaines dotations et subventions.

Cette situation conduit l'équipe municipale à proposer un budget prudent, maîtrisé et responsable avec des perspectives qui tiennent compte de ce contexte économique incertain. Cependant, Saint-Germain-lès-Arpajon se transforme, reste attractive et innovante. Le budget 2024 est conforme aux engagements politiques et se traduit autour des orientations suivantes :

- ◆ Le maintien de la qualité des services publics répondant aux besoins exprimés par les Germinois.
- ◆ Dans un contexte d'inflation qui pèse sur les familles, des mesures d'accompagnement ont été prises (augmentation de la subvention au CCAS, décision de figer la 1ère tranche de quotient familial...).
- ◆ Les associations locales, créatrices de lien social et de citoyenneté continueront à bénéficier du soutien financier de la collectivité et des locaux mis gracieusement à leur disposition.
- ◆ La volonté de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.
- ◆ La poursuite d'un programme d'investissement ambitieux axé principalement, cette année et les années suivantes, sur la rénovation et l'agrandissement des bâtiments scolaires afin d'accueillir les élèves dans un cadre de qualité et moderne, leur permettant d'accomplir leurs études dans les meilleures conditions.
- ◆ Le respect des enjeux de la transition écologique et énergétique pour le développement de notre ville où il fait bon vivre, respectueuse de l'environnement.

BUDGET de fonctionnement

12 034 810 €

Soit une hausse de 0,5%
comparée aux dépenses
réalisées en 2023 (11 973 710 €).

0 %

Pour la 9^{ème} année consécutive, la municipalité maintient le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Cependant, les bases de calcul des taxes subissent une revalorisation de 3.9 % fixée par l'Etat.

LA MUNICIPALITÉ RÉUSSIT, AVEC UNE GESTION SÉRIEUSE DES BUDGETS ET UNE ATTENTION RIGOUREUSE SUR LES DÉPENSES, À LIMITER L'AUGMENTATION DE LA PART DE FONCTIONNEMENT, MALGRÉ LES AUGMENTATIONS INÉVITABLES (INFLATION, PRIX DE L'ÉNERGIE, POINT D'INDICE DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES...).

FONCTIONNEMENT DEPENSES

12 034 810 €

Charges à caractère général

(eau, énergies, fournitures
scolaires et administratives,
assurances, transports...)

2 817 200 €

Charges de personnel

7 585 000 €

Charges Financières

(intérêts de la dette)

225 500 €

Autres charges de gestion

(subventions aux associations,
CCAS, indemnités élus...)

468 765 €

Opérations d'ordre et virement

938 345 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

12 034 810 €

Produits des services (restauration scolaire, accueil de loisirs...)

1 167 150 €

Impôts et taxes

(dotations de solidarité
Région, Coeur d'Essonne
Agglomération...)

1 239 025 €

Fiscalité locale

(taxe foncière, taxes diverses,
droits de mutation)

6 942 895 €

Subventions, dotations et participations

2 313 990 €

Autres produits de gestion

(remboursements divers,
revenus des immeubles...)

204 655 €

Opérations d'ordre

167 095 €

Ecole Simone Veil	Construction	7 300 000€
Ecole Joliot-Curie	Réhabilitation/Extension	5 400 000€
Ecole Paul Langevin	Aménagement self service/ Réfection sanitaires	289 000€
Ecole Elsa Triolet	Réhabilitation	550 000€
Ecole Louis Babin	Aménagement self service + travaux	168 000€
Ecole Jules Vallès	Etude réhabilitation	100 000€
Ecoles	Divers travaux	193 000€

14 000 000€

C'est le montant des investissements réalisés dans les établissements scolaires de la commune depuis 2018.



**INVESTISSEMENT
DEPENSES**
9 927 976 €

**INVESTISSEMENT
RECETTES**
9 927 976 €

1 953 000€

C'est le montant des subventions attendues cette année pour financer les travaux réalisés par la municipalité.

Travaux

7 733 048 € €

Recettes
(FCTVA, subventions, taxe
d'aménagement...)

4 800 426 €

Capital de la dette

970 000 €

Emprunt d'équilibre

3 401 255 €

Déficit 2023

1 057 833 €

Résultat 2023

787 950 €

Opérations d'ordre

167 095 €

Opérations d'ordre et
virement

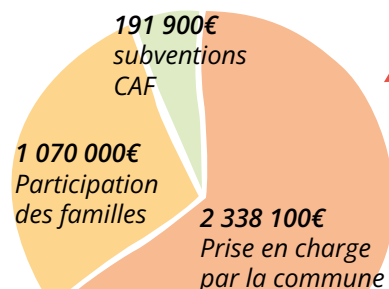
938 345 €

3 600 000€

C'est le coût des services enfance, jeunesse et scolaire.

65 %

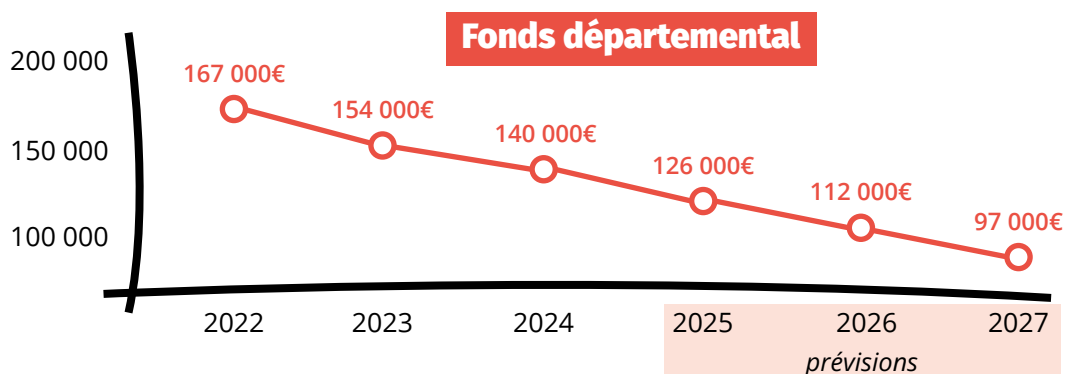
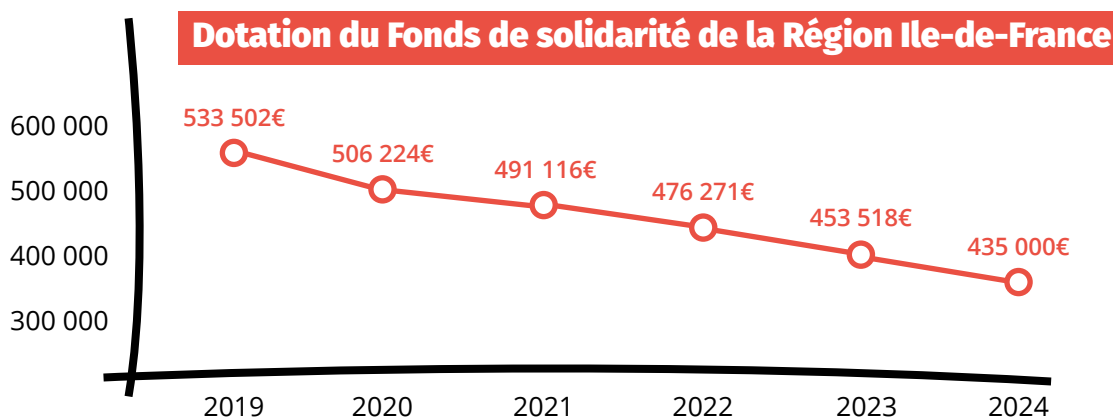
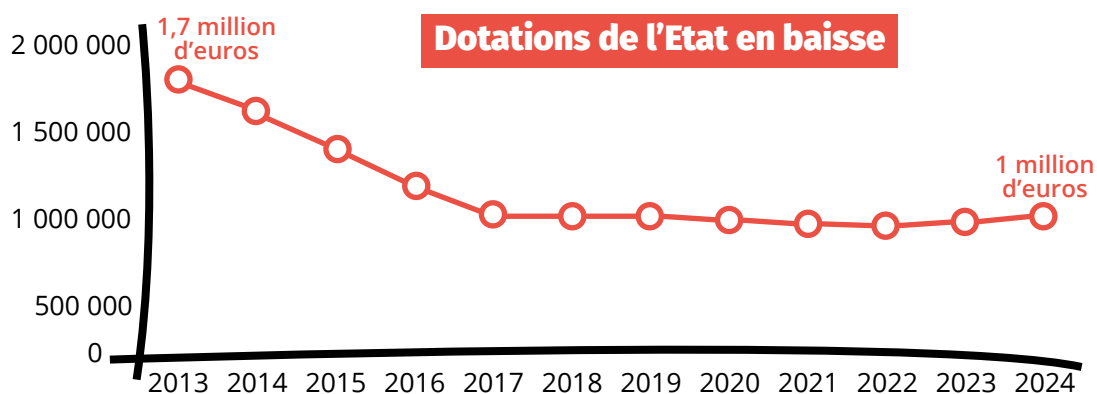
Le pourcentage des coûts pris en charge par la commune sur les prestations des services enfance, jeunesse et scolaire (frais de cantine, sorties, animations diverses...).



DES RECETTES de fonctionnement en diminution

EN 2013, LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT VERSÉE CHAQUE ANNÉE PAR L'ÉTAT S'ÉLEVAIT À 1 700 000 €. EN 2024, LE BUDGET PRÉVOIT UNE DOTATION DE 1 020 000 €, SOIT UN MANQUE À GAGNER POUR NOTRE VILLE DE PRÈS DE 700 000 €.

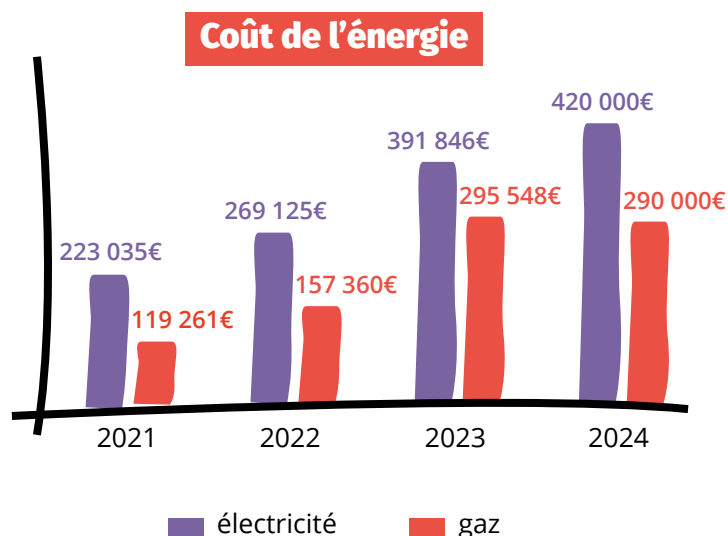
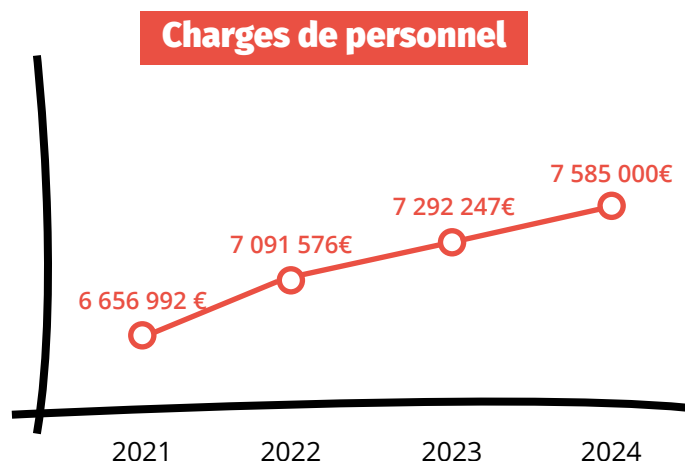
- ◆ La dotation du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France est diminuée de 100 000 €.
- ◆ Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle alloué à notre commune chaque année affiche une baisse lissée sur 5 ans estimée à 70 000 € à partir de 2027.
- ◆ Outre la baisse des dotations, la crise immobilière impacte nos finances. En 2023, on observe une baisse sensible des droits de mutation de - 300 000 €.



DES DÉPENSES de fonctionnement en nette progression

NOS FINANCES SONT IMPACTÉES PAR DES FACTEURS EXTERNES TELS QUE LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE, LA REVALORISATION DES POINTS D'INDICES DES FONCTIONNAIRES, L'INFLATION...

- ◆ Depuis 2021, les dépenses d'énergie ont augmenté de 367 700 €.
- ◆ Les revalorisations successives des salaires des agents publics décidées par l'Etat pour contrer la perte de pouvoir d'achat sont prises en charge par le budget de la commune sans compensation financière de l'Etat.
- ◆ L'augmentation des fournitures, denrées alimentaires, transports, fournitures administratives et l'indexation de certains contrats entraînent une augmentation des dépenses de 133 000 €.
- ◆ La hausse des taux d'intérêt impacte également le coût de fonctionnement de nos dépenses. En 2019, la commune a bénéficié d'un prêt de 2 000 000 € remboursable sur 15 ans au taux fixe de 0,31%. Aujourd'hui, les taux se situent aux alentours de 4%.



Dettes

Au 1^{er} janvier 2024, la dette de la commune s'élève à 7 870 525 €, soit **691€/habitant**, la moyenne pour une commune de notre taille étant de **816 €/habitant**.



Soutenir les animations locales

La municipalité s'est engagée à maintenir le niveau de subventions aux associations.



BUDGET d'investissement

9 927 976 €

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AVEC DEUX IMPÉRATIFS :

- ◆ La recherche constante de subventions
 - ◆ La construction/rénovation dans le respect des exigences écologiques.
- Le budget d'investissement est évalué à 9 927 976 € dont 7 733 048 € de travaux.

POUR FINANCER CES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN GARANTISSANT L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE, LE MAINTIEN DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE ET LA MAÎTRISE DE LA DETTE, LA VILLE ACTIVE PLUSIEURS LEVIERS :

- ◆ L'épargne ;
- ◆ Les subventions (contrat d'aménagement régional, DETR, Contrat d'avenir départemental...);
- ◆ L'emprunt avec l'objectif de conserver une capacité de désendettement correct.

Rue des Clozeaux

Enfouissement des réseaux.

Coût : 143 000 €

Création de trottoirs et emplacements de stationnement, rénovation de l'enrobé (financés par l'Agglomération Coeur d'Essonne et la commune).

Route de Leuville

Etudes d'aménagement notamment du carrefour de la Poste, en vue de travaux futurs (financés par l'Agglomération Coeur d'Essonne et la commune).

Mairie

Rénovation de la salle des mariages, des huisseries et des façades de la mairie, installation d'un nouveau système de chauffage moins énergivore à chaque étage, isolation du bâtiment, rénovation de l'accueil et de l'état civil.

Coût : 1 200 000 €

Eglise

Travaux d'entretien divers.

Coût : 10 000 €

Centre technique municipal

Transformation d'un atelier et d'un préau de stockage en bureaux pour accueillir le service Urbanisme.

Coût : 730 000 €



Plan de financement prévisionnel

Dépenses (TTC)

Maîtrise d'oeuvre	574 874€
Travaux	4 182 175€
Mobilier	150 000€
Cour d'école	500 000€
Total	5 407 049€

Recettes

Etat (DETR)	400 000€
Etat (fonds verts)	327 256€
Conseil Régional	600 000€
CAF Non notifiée	418 400€
Département	330 000€
Etat (DETR) Non notifiée	200 000€
Total	2 275 656€
FCTVA	700 000€
Total	2 975 656€

Participation financière de la commune 2 431 393€

Ecole élémentaire Frédéric Joliot-Curie

Rénovation et agrandissement du patrimoine bâti et de la cour de récréation (voir dossier du magazine #35).

Coût : 3 545 900 € en 2024

(coût total de l'opération : 5,4 millions d'€).

Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie

Aménagement des cheminements extérieurs et sécurisation des espaces extérieurs.

Coût : 50 000 €



CSBM

Dernière tranche des travaux de rénovation intérieure (sols, peintures, plinthes).

Coût : 25 000 €

Cimetière

Création d'allées en vue de futures concessions.

Coût : 60 000 €

Ecole Elsa Triolet

Mise aux normes électriques, isolation et changement de couleur.

Coût : 30 000 €

Création d'une annexe du CSBM

En lieu et place de la buvette du boulodrome. Ce lieu accueillera la population du Pré Barallon (actions QPV - Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville).

Coût : 40 000 €

Terrains de tennis couverts

Passage en LED du gymnase et du tennis couvert.

Coût : 50 000 €

Ecole Paul Langevin

Rénovation des sanitaires, des locaux techniques et du local « entretien ».

Coût : 100 000 €

Ecole Jules Vallès

Etudes pour la reconstruction et l'agrandissement du bâti. Programmation de travaux par un économiste.

Coût : 100 000 €

Espace Olympe de Gougès

Travaux d'entretien divers et installation d'un nouveau système d'alarme plus performant.

Coût : 30 000 €

Maison des associations

Mise aux normes et aménagement d'une réserve pour permettre l'accueil des associations.

Coût : 50 000 €

Aires de jeux des cours d'école

Rénovation et mise en conformité.

Coût : 30 000 €



CHANTIERS EN VUE pour une ville en transformation

DEPUIS FÉVRIER, PLUSIEURS CHANTIERS ONT ÉTÉ LANCÉS PAR LA COMMUNE POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES.

L'école Joliot-Curie

Durant les vacances scolaires, l'école élémentaire Joliot-Curie a donné le coup d'envoi à d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement, avec le démontage du vieux préau par les entreprises mandatées.



cheminement extérieur entourant le bâtiment. Avec la pose, notamment, de grillages et de portes d'accès.

La voirie

Dans le domaine de la voirie, la rue des Clozeaux est en pleine transformation, avec des projets d'enfouissement de réseaux suivis de la refonte totale de la chaussée et la création de nouveaux trottoirs et places de stationnement.



flammes, supervisée par les équipes techniques municipales.

L'embellissement de la ville ne se limite pas aux édifices, mais s'étend aussi aux espaces publics. Ainsi, une refonte graphique est en cours, avec la repeinte des poteaux, barrières et potelets en gris clair, et la rénovation des marquages au sol. De plus, une nouvelle signalétique, moderne et pratique, est en cours d'installation pour faciliter l'identification des bâtiments publics.

La mairie

La mairie, entamant sa deuxième phase de rénovation, se concentre désormais sur la restauration de sa façade et de ses huisseries, avec en prime l'installation d'un nouveau système de chauffage plus économe.

Le centre technique municipal

Le bâtiment connaît également une réhabilitation, avec des travaux d'aménagement en cours pour accueillir les agents du service Urbanisme.

L'accueil de loisirs

La Ribambelle a connu des aménagements autour du bâtiment dédié aux maternels. Il s'agissait de rénover les issues de secours et le

Dans toute la ville

Par ailleurs, le paysage urbain se renouvelle également, avec la démolition du cabanon en bois du Pré Barallon ravagé par les



“ Ces changements annoncent une ville dynamique et moderne, tout en préservant son caractère chaleureux et accueillant, dans un souci permanent de maîtrise des coûts et de respect des budgets alloués. ”

Fabrice Arbelet
Maire-adjoint aux Travaux

DES INITIATIVES VERTES fleurissent en ville

AU SERVICE DES ESPACES VERTS, LA SAISON DES PLANTATIONS BAT SON PLEIN, AVEC UNE SÉRIE D'ACTIONS VISANT À VERDIR ET EMBELLIR LES QUARTIERS DE LA COMMUNE.



Végétaliser la ville

En partenariat avec les jeunes élus de la commission Environnement du Conseil Municipal des Enfants, quatre fruitiers ont récemment trouvé leur place dans l'espace vert du lotissement des Gournais. Cette initiative a été suivie par la plantation de taillis et d'arbres récupérés, visant à végétaliser les rues de ce même quartier.

Cependant, c'est à l'école Elsa Triolet qu'un événement particulièrement marquant a eu lieu, avec l'arrivée d'un majestueux platanus orientalis « Minaret » âgé de 35 à 40 ans. Trônant désormais fièrement au milieu de la cour de récréation, ce géant de 7 mètres offrira une agréable ombre aux enfants lors des journées ensoleillées, contribuant ainsi à la création d'un véritable îlot de fraîcheur. De plus, l'aménagement d'un espace vert autour de l'arbre favorise un meilleur drainage des eaux de pluie, participant ainsi à la gestion écologique des ressources naturelles.



plus vert et plus durable, tout en favorisant la participation citoyenne et l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge.



Sensibiliser les plus jeunes

Par ailleurs, le service Espaces verts s'est également attelé à la création d'un potager à l'école Paul Langevin. Les agents ont préparé les plates-bandes et ont installé des structures décoratives pour soutenir la croissance des légumes, des fruits et des plantes grimpantes. Cette initiative vise à sensibiliser les enfants à la nature tout en leur offrant une activité manuelle enrichissante et divertissante.

Ainsi, ces actions témoignent de l'engagement de la municipalité pour promouvoir un environnement

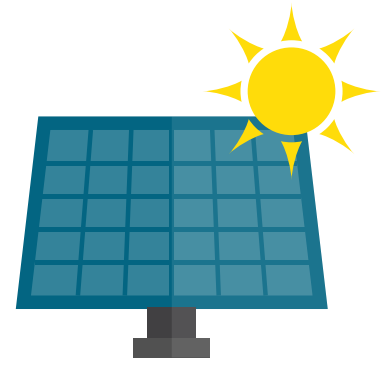


“ Ces actions témoignent de l'engagement de la municipalité pour promouvoir un environnement plus vert et plus durable, tout en favorisant la participation citoyenne et l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge. ”

Benoît Poulard
Conseiller délégué à l'Environnement

CONSULTATION au sujet des ZAENR

LA COMMUNE A LANCÉ UNE CONSULTATION, DU 26 FÉVRIER AU 22 MARS AU SUJET DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR).



La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable (dite loi APER) a inscrit comme priorité la planification territoriale des énergies renouvelables.

Chaque commune doit définir par délibération, des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables (ZAENR) après concertation des habitants. Ces zones d'accélération correspondent aux zones préférentielles et prioritaires pour le développement des ENR.

L'État demande que les zones d'accélération soient suffisamment grandes pour permettre d'atteindre les différents objectifs énergétiques nationaux, régionaux et locaux.

Aussi, la commune par délibération du 7 décembre 2023 a décidé d'engager la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, de mettre en œuvre les modalités d'élaboration et d'arrêter les modalités de la concertation.

Le dossier relatif à la concertation a été mis en ligne et mis à la disposition du public sur support papier en Mairie au service urbanisme.

Un rapport de synthèse des observations sera également consultable dans les mêmes conditions.

A l'issue de cette concertation le projet sera transmis pour avis à la communauté d'agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération » pour un débat au sein du Conseil Communautaire puis présenté au conseil municipal à la date la plus proche pour approbation.

La délibération et le dossier seront transmis au référent préfectoral et mis en ligne après avis des services de l'Etat et ce pendant 3 mois. Enfin, le dossier sera annexé au PLU.

Point d'étape sur la révision du PLU
Par délibérations du 17 mars 2022 le conseil municipal a, d'une part, prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme et fixé les modalités de la concertation préalable et, d'autre part, a débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme en révision.

Depuis, au regard du diagnostic, de la présentation du SDRIF environnemental à 2040, arrêté le 13 juillet 2023, et des différents travaux préparatoires du PLU, il est apparu nécessaire de modifier les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et de les porter à nouveau en débat au conseil municipal du 17 octobre 2023.

“
Pour mémoire : Le projet d'aménagement et de développement durables fixe les orientations et aménagements pour conduire l'évolution du territoire communal sur les 10 à 15 prochaines années.
”

Ces documents sont consultables en ligne sur le site officiel de la commune et en version papier en Mairie au service urbanisme.

Le registre papier est toujours ouvert pour recevoir les observations et suggestions du public, et ce jusqu'à l'arrêt du projet du PLU.

La révision se poursuit avec la phase des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements sur des secteurs bien déterminés.

Ces OAP garantissent la mise en œuvre de projets sur certains sites spécifiques qui viennent compléter le dispositif réglementaire.

Elles concernent plusieurs domaines et poursuivent plusieurs objectifs que ce soit la production de logements sur des sites bien identifiés et définis, la réponse aux besoins des habitants en termes de services, d'équipements ou encore la valorisation du patrimoine et des espaces naturels et de loisirs.

Une réunion publique de présentation des OAP sera organisée dans le courant du mois de mai

Le public est invité à consulter les documents mis à leur disposition.

(Information sur la réunion : en ligne et par voie d'affiches)

INFORMATION SUR LES ETAPES SUIVANTES :

- ◆ Rédaction du règlement du PLU
- ◆ Arrêt du projet de PLU en septembre 2024 (Délibération du conseil municipal)
- ◆ Consultation des Personnes Publiques Associées à la révision du PLU (PPA) (durée 3 mois incompressibles) fin décembre 2024.
- ◆ Enquête publique et rapport du commissaire enquêteur (2 mois)
- ◆ Approbation du PLU (conseil municipal mars 2025)

| MUSIQUE |

Stage de Brass Band

Les Conservatoires communautaires organisent un stage Brass Band le 27 avril 2024.

Instruments concernés :

- Caisse-claire,
- Grosse caisse,
- Saxophones (soprano, alto, tenor, baryton),
- Trompette,
- Trombone,
- Clarinette,
- Flûte traversière,
- Soubassophone.

Niveau requis : 2 ans révolus de pratique instrumentale.

Lieu : salles du Conservatoire et auditorium du Centre Culturel des Prés du Roy, 34 route de Leuville, Saint-Germain-lès-Arpajon

Horaires : 10h-13h (Stage/Déjeuner participatif)

14h30-17h30 (Stage)

Installation /18h Restitution ouverte au public.

Le stage, gratuit pour les élèves des 3 conservatoires, est ouvert aux extérieurs pour le prix de 32€.

Réservation : Conservatoire communautaire à Saint-Germain-lès-Arpajon :

01 64 55 12 10 - conservatoire.sgla@coeuressonne.fr



| PARENTS D'ÉLÈVES |

L'AGPE toujours aussi active !

Différentes équipes de l'AGPE ont participé à diverses manifestations lors des festivités de fin d'année, comme les marchés de Noël de la ville ou celui de l'école Simone Veil, à l'expo de Noël de l'école Jules Vallès ou la vente de gâteaux de Noël de l'école Paul Langevin.

Les membres de l'AGPE remercient « les équipes enseignantes pour leurs idées et leur collaboration, ainsi que les familles qui, une fois encore, sont venues nombreuses cette année. »



| LOISIRS |

Succès du vide-ateliers organisé par « Venez Danser ! »



Le vide-ateliers « loisirs créatifs » qui s'est tenu le 3 février a remporté un franc succès, accueillant 24 exposants répartis sur 42 tables.

Environ 230 personnes ont arpenté les allées de cet événement dédié aux passionnés de loisirs créatifs.

Une diversité d'articles et de créations était proposée, allant de la couture au scrapbooking en passant par la peinture et la poterie.

Les visiteurs ont pu découvrir des talents locaux et dénicher des trouvailles originales, contribuant ainsi à animer la vie culturelle de la région.

| SOCIAL |

Les rendez-vous de l'AINVO

L'Association Intercommunale des Naturalistes du Val d'Orge vous propose plusieurs sorties et ateliers d'avril à juin.

En avril 2024, plusieurs événements sont prévus pour les amoureux de la nature et de la biodiversité.

Le jeudi 25, Daniel animera une session sur la reconnaissance des plantes de rue. Le dimanche 28, une nouvelle sortie de l'AEV à Etréchy permettra d'explorer la biodiversité animale et végétale.

En mai, les activités se poursuivent avec une sortie le dimanche 5 au Bois Chardon. Le samedi 18, le STOC-EPS aura lieu à Villiers-sur-Orge. Le jeudi 23 sera dédié à la préparation du programme d'activités pour le second semestre. Enfin, le samedi 25, une sortie à Saint-Eutrope sera organisée pour découvrir les animaux de la mare.

En juin, les amateurs de nature auront l'occasion de participer au STOC-EPS le samedi 1 à Etréchy. Le jeudi 6, une session sur la classification et l'observation des insectes sera proposée.

Le dimanche 9, une sortie à Etréchy sera organisée autour des tisanes de la nature. Enfin, le dimanche 16, une randonnée de 7 km dans la vallée de la Prédecelle à Limours sera proposée, offrant une immersion totale dans la nature environnante.

Le jeudi soir, les réunions ont lieu à 20h30 à l'ancienne Mairie de La Norville, local des Associations.

Retrouvez les points de rendez-vous sur

<http://ainvo.fr/programme/nos-points-de-rendez-vous/>

Renseignements complémentaires :

Daniel Prugne au 01 60 84 87 48 ou 06 20 77 55 15



SALON DU LIVRE DE JEUNESSE : 25^e édition incontournable des lecteurs

LA 25^E ÉDITION DU SALON DU LIVRE DE JEUNESSE, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION FLPEJR, S'EST DÉROULÉE DU 26 FÉVRIER AU 3 MARS À L'ESPACE OLYMPE DE GOUGES ET DANS LA HALLE DES SPORTS.

Après une ouverture officielle mardi soir en présence de nombreux partenaires, dont la Ville de Saint-Germain-lès-Arpajon, les bénévoles se sont lancés dans un marathon de visites d'élèves de diverses écoles de l'Essonne, de centres aérés et d'autres institutions dédiées à l'enfance tout au long de la semaine.

Le public a pu profiter du salon le samedi et le dimanche pour deux journées riches en rencontres et dédicaces avec les auteurs, les illustrateurs et les éditeurs.

Des ateliers de culture et de lecture étaient également proposés pour le plaisir des petits et des grands passionnés de littérature jeunesse.





PERMANENCES de vos élus

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS AU 01 69 26 26 50

les adjoints



Christian Kerzavo
1^{er} Adjoint
enseignement / sécurité
commémorations
tous les jours sur RDV



Laudénia Velho
2^{ème} Adjointe
urbanisme / Droit des sols
et du cimetière
sur RDV



Pierre-Jean Lebec
3^{ème} Adjoint
enfance / jeunesse
CSBM / CME
tous les jours sur RDV



Annie Leclerc
4^{ème} Adjointe
CCAS / solidarité
logement
mercredi après-midi



Fabrice Arbelet
5^{ème} Adjoint
travaux / voirie
lundi de 9h à 11h30



Roselyne Wiart
6^{ème} Adjointe
culture / patrimoine
vendredi matin



Franck John
7^{ème} Adjoint
sports / associations
festivités
sur RDV



Régine Donneger
8^{ème} Adjointe
finances
sur RDV



Laurent Boivin
9^{ème} Adjoint
communication / numérique
jumelage
sur RDV le samedi matin

les conseillers municipaux délégués



Françoise Noël
Conseillère municipale
vie associative
famille



Serge Hubert
Conseiller municipal
développement
économique
commerce / artisanat



Benoît Poulard
Conseiller municipal
Environnement
cadre de vie
mobilités douces



Jean-Marie Guero
Conseiller municipal
vie des quartiers
développement informatique
égalité homme-femme
*sur RDV le mercredi de
9h30 à 11h*

ETAT CIVIL

Bienvenue à

COUSIN Mathias, Axel, Amewou, 18/12/2023 ♦
FORTIN Albert, Jean, 20/12/2023 ♦ RIPAUD Lucas,
Damian, Dominique, 24/12/2023 ♦ ABRANTES
Nina, Marie-José, Gloria, 25/12/2023 ♦ HALLOCHER
TURPIN Alizéa, Ruby, Marielle, Marga, 01/01/2024
♦ DE FREITAS Liam, 04/01/2024 ♦ COSTA LOPES
ESTEVEZ Tainà, Natalià, Marà, 10/01/2024 ♦
TOUSSAINT Keryan, Nayt, 12/01/2024 ♦ BELOUAFI
Mélissa, Nejma, 12/01/2024 ♦ GUILLERM Axel,
21/01/2024 ♦ SEWGOBIND Ayden, Antoine, Euloge,
29/01/2024 ♦ GUERRIER Elisa, 02/02/2024 ♦
LEROUSSEAU Robbie, Yui, 04/02/2024 ♦ GACE
Nahyann, José, Charles-Henri, 05/02/2024 ♦
SAINT-LÉGER Maël, François, Pascal, 10/02/2024 ♦
LACANAL Anaïs, 16/02/2024 ♦ FARÉS Aya, Nour,
24/02/2024 ♦ KOÇYIGIT Fatih, 27/02/2024 ♦

♦ KOÇYIGIT Abdulhamid, 27/02/2024 ♦ DEBELUT
Meïve, Rosa-Arminda, 27/02/2024 ♦ EL MAKDADI
Amir, 05/03/2024

Ils se sont dit oui

♦ PAULA Joy et RIEU Vaiana, Lucienne, Retina,
05/01/2024 ♦ MELAIDE Dorian, Jérôme, Daniel,
Jacques-Philippe et BOUTERAA Dalal, 13/01/2024
♦ PIRON Michael, Benoit et BANSEPT Clémence,
Josette, 14/02/2024 ♦ SANCHEZ GUIRADO Juan,
Antonio et SOUHOUA Gnihouri, Irène, 17/02/2024

Ils se sont pacés

♦ GUSTO Bertrand, Marc et POULMARC'H Marion,
17/02/2024 ♦ CAVALLI Pauline, Eva et SOUALEM
Mehdi, Dominique, Zid, 06/03/2024

Ils nous ont quittés

♦ RAKOTONIRAINY Desiré, Edgard, 01/01/2024
♦ SCHLICK Catherine, Sophie, Marcelle veuve
COÛTEAUX, 14/01/2024
♦ SILVA TAVARES Maria De Lurdes épouse RIBEIRO
BALTAZAR, 30/01/2024

| Ensemble pour Saint-Germain-Lès-Arpajon |

Ambition, rigueur et engagement au service des Germinois

Comme promis aux Germinois et pour la neuvième année consécutive, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Malgré des dépenses de fonctionnement imposées par l'Etat, toujours plus importantes, et dans un contexte inflationniste encore fortement marqué, le budget de la commune 2024 se doit d'être réfléchi, ambitieux, rigoureux et prudent.

L'opposition se dit constructive... Mais la réalité est tout autre puisqu'elle n'est que dans de vagues généralités se voulant ironiques et sarcastiques, tout en n'étant capable que d'interventions de détail sur le budget (pourtant acte majeur de l'année !). Pour la compétence

on s'attendrait à beaucoup mieux ! De nombreux travaux d'ampleur sont engagés. Citons comme exemple la réhabilitation et l'extension de l'école Joliot-Curie, financées à + de 55% de subventions. Véritables maillons garantissant les liens sociaux entre germinois, la municipalité a décidé de maintenir les subventions auprès de toutes les associations, apportant même un effort supplémentaire au CCAS.

Soulignons encore cette année la pleine réussite du Salon du livre de jeunesse, nationalement reconnu, et dont la commune est fière d'apporter tout son soutien de par son personnel et ses infrastructures depuis 25 ans.

Alors oui ! N'en déplaise à nos opposants, la municipalité a de l'ambition. Comme le démontre aussi le jumelage avec la belle ville de Castelo do Neiva qui, proportionnellement à la population portugaise, est plus peuplée que notre commune et qui nous permettra de nombreux échanges, tant culturels que pédagogiques ou sportifs.

L'équipe de la majorité municipale Ensemble pour Saint-Germain-lès-Arpajon

| Saint-Germain solidaire |

Salon du livre Jeunesse : un événement germinois à préserver.

Chaque année, autour du mois de mars, notre commune accueille un Salon du livre de jeunesse organisé par l'association FLPEJR, attirant plusieurs milliers de participants (6500 visiteurs par an décomptés par l'association).

Le 25ème Salon du Livre Jeunesse de Saint-Germain-lès-Arpajon - deuxième plus grand salon de ce type en Ile-de-France - s'est achevé par un nouveau succès en 2024. Toute la semaine il était possible de rencontrer des auteur.e.s et profiter d'expositions diverses.

Ce succès démontre une fois encore l'intérêt de telles manifestations culturelles.

L'organisation et la tenue de ce salon, sont principalement portées par une

association (FLPEJR), créée par des enseignants et des parents d'élèves des écoles de la commune à la fin des années 1990. L'association est composée de bénévoles et d'une coordinatrice, unique salariée. Le financement provient de subventions et de mécénats.

Comme le rappelait Emmanuelle Boucard Loirat, présidente de l'association : « pour continuer à exister, il faut des subventions et plus de bénévoles... »

Alors que le département a annoncé renoncer à apporter des subventions de fonctionnement pour la culture au regard de ses difficultés financières, nous exprimons notre inquiétude et

notre soutien à cette manifestation, partie intégrante de notre patrimoine communal.

Chaleureusement.

Michel Grimault, Bertrand Rocheron, Yolande Bouchou, Jean-Jacques Loegel Élus de l'opposition à Saint- Germain-lès-Arpajon

Contactez-nous :
bertrand.rocheron@ville-sgla.fr

| Liste solidaire et citoyenne de gauche |

Allons voter !

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes. Elles ont pour but d'élire les députés européens. Ce sont eux qui vont représenter la France face aux pays d'Europe. Ce sont eux qui décideront de notre quotidien, du quotidien des agriculteurs, de la paix ou de la guerre.

Laisserons-nous les racistes, les belliqueux, les ultra-riches décider de ce qui impactera nos vies ? ou bien deviendra-t-on nous-mêmes les décideurs de notre avenir ?

Le 9 juin rendez-vous aux urnes ! D'ici là, vérifiez que vous soyez bien inscrit sur les listes électorales en vous rendant sur : onvoteinsoumis.fr

Enfin, un mot sur la situation à Gaza. En moyenne un enfant y meurt toutes les quinze minutes. Les populations déplacées vivent dans une situation de précarité extrême. Ils manquent d'eau de nourriture, de médicament et de produits d'hygiène de base.

Nous nous tenons fermes dans nos condamnations et exigeons un cessez-le-feu immédiat.

Wissam Drabih Votre conseiller municipal

AGENDA

CONSEIL DE QUARTIER LA BRETONNIÈRE

Mardi 23 avril - 20h

CSBM (résidence Jules Vallès)

SORTIE DU CCAS

Vendredi 26 avril - 12h

Départ en autocar devant
l'école Elsa Triolet

Visite de la Bibliothèque Richelieu
à Paris (10€/personne)

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-EUTROPE

Jeudi 25 avril - 20h

Mairie

CONSEIL DE QUARTIER LES FOLIES

Vendredi 26 avril - 20h

Ecole Simone Veil

VIDE-GRENIER JULES VALLÈS

Samedi 27 avril

Toute la journée

Ecole Jules Vallès

Rendez-vous dans les cours de
récréation (buvette sur place).

LES DÉFIS DE LA TEAM ICR

Samedi 27 avril - 20h

Espace Olympe de Gougues

Théâtre d'impro par le compagnie Imagine
action-Compagnie du Regard.

Tarif : 5€ / Durée : 1h15

Infos : culture@ville-sgla.fr

Réservation (tout public) :
billetterie-3villes.mapado.com

SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Dimanche 28 avril - 11h

Cimetière

Commémoration devant la stèle.

VENTE DE MUGUET

Mercredi 1^{er} mai

Rue René Dècle

Au profit du Secours populaire,
devant son local.

INAUGURATION ELSA TRIOLET

Samedi 4 mai - 10h

Ecole Elsa Triolet

Inauguration des travaux de rénovation
de l'école Elsa Triolet

RALLYE NATURE

Samedi 4 mai - 10h

Départ de la Mairie

Promenade au bord de l'Orge de
la mairie jusqu'au lac de Carouge à
Brétigny avec le Syndicat de l'Orge.

BRADERIE DE PRINTEMPS

Dimanche 5 mai - 9h/17h

Local du Secours populaire
rue René Dècle

COMMEMORATION

Mercredi 8 mai - 9h15

Cimetière

Cérémonie commémorative de la
capitulation nazie, le 8 mai 1945.

LA MARIONNETTE MYSTÉRIEUSE

Samedi 25 mai - 17h

Espace Olympe de Gougues

Marionnettes / Théâtre d'ombres
par la Compagnie Daru-Thémpô.

Tarif : 5€ à 10€ / Durée : 1h10

Infos : culture@ville-sgla.fr

Réservation (dès 8 ans) :
billetterie-3villes.mapado.com

FÊTE COMMUNALE

Samedi 1^{er} juin - 10h

Parc de la Mairie

Venez fêter les Jeux Olympiques
avec des épreuves amusantes, des
animations, des jeux, des fanfares,
des ateliers et plein de surprises !

BOOSTEZ LA CONFIANCE DE VOS ENFANTS !

Mercredi 5 juin - 18h

Centre Socioculturel Berthe
Morisot

Conférence et ateliers

Renseignements : 01 69 88 13 55

ELECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin - 8h/20h

Bureaux de vote

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13 juin - 20h

Mairie

APPEL DU 18 JUIN

Mardi 18 juin - 18h

Stèle du parc de la Mairie

Commémoration de l'Appel du 18
juin 1940 par le Général de Gaulle

SORTIE DU CCAS

Mardi 25 juin

Départ en autocar devant
l'école Elsa Triolet

Visite du moulin de la
Bruère et de La Flèche (Sarthe).

Tarif : 45€/personne

REPAS DES BÉNÉVOLES

Vendredi 28 juin - 18h

Offert par la municipalité aux
bénévoles des associations pour
les remercier de leur engagement
quotidien pour le tissu associatif
et la vie de la commune.

Inscription : scl@ville-sgla.fr

FESTI'VALLÈS

Samedi 29 juin

CSBM (résidence Jules Vallès)

Événement du quartier Jules Vallès :
animations, musique, spectacles
dont la batucada « Batuk'Action »
de la compagnie Imagine action-
Compagnie du Regard.

OXYJEUNE HORS LES MURS

Mercredi 3 juillet

Parc de la Mairie

Activités, stands, intervenants.
Ouvert à tous les jeunes.